

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### France compétences dévoile « Avenir Actifs », l'identité commune des opérateurs du conseil en évolution professionnelle des salariés et des travailleurs indépendants récemment sélectionnés

Courbevoie, le 20/11/2023

« Avenir Actifs », c'est ainsi que seront désignés les opérateurs régionaux que France compétences vient de sélectionner, dans le cadre d'un marché public, pour délivrer le service Mon conseil en évolution professionnelle aux salariés et aux travailleurs indépendants (Mon CEP), à compter de janvier 2024, pour quatre ans. Après une procédure de passation de près de dix mois qui a impliqué une très grande rigueur pour sécuriser ce marché d'ampleur, une nouvelle étape s'engage pour le service Mon CEP.

#### Sélection des nouveaux opérateurs : une procédure exigeante pour un marché d'ampleur

En février 2023, France compétences a lancé un appel d'offres visant à désigner les opérateurs en charge de délivrer le service Mon CEP sur la période 2024-2027. Les offres reçues ont toutes été de qualité (47 offres analysées sur 15 lots régionaux et multirégionaux). L'ampleur de ce marché, d'un montant estimé à plus de 400 millions d'euros et les impératifs de calendrier pour garantir la continuité du service à compter de janvier 2024 ont conduit France compétences à une très grande vigilance dans les modalités de passation : une grille de critères extrêmement détaillée a été mobilisée pour garantir une sélection en tous points objectivée ; les dernières jurisprudences en matière de prévention des conflits d'intérêts ont conduit à des mesures particulièrement rigoureuses, incluant le déport de certains membres des CREFOP (qui doivent, en application du code du travail, donner un avis sur la sélection des opérateurs) et du Conseil d'administration de France compétences.

Au terme de cette procédure, les mandataires restent globalement similaires (à l'exception de la Guadeloupe et de la Guyane), mais les groupements peuvent avoir sensiblement évolué dans leur composition :

- Six lots reviennent à des groupements dont le mandataire est un CIBC (Auvergne - Rhône - Alpes, Nouvelle Aquitaine, Grand-Est, Occitanie, Paca - Corse, Bourgogne – Franche - Comté),
- Trois lots à un groupement emmené par la société Catalys Conseil (Bretagne, Normandie, Pays de la Loire),
- Trois lots à des groupements pilotés par Tingari Talent Solutions (Ile-de-France, Hauts-de-France, Centre Val de Loire),
- Un lot à un groupement piloté par Aksis (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Saint – Martin, Saint – Barthélemy, Saint- Pierre- et- Miquelon)
- Un lot à Retravailler (La Réunion - Mayotte).

#### « Avenir Actifs » : une identité commune

Pour la période qui s'ouvre dans le cadre de ce nouveau marché, les ambitions demeurent inchangées : développer le recours et garantir la qualité de service aux bénéficiaires. Les règles et les modalités de pilotage ont été adaptées pour fluidifier les parcours des bénéficiaires et permettre au service de s'adapter en continu.



France compétences entend, avec sa gouvernance, jouer un rôle national plus affirmé pour harmoniser et coordonner l'image et le positionnement de ce service dans le paysage orientation-emploi-formation-travail. La marque Avenir Actifs, l'identité commune des opérateurs régionaux mandatés par France compétences, s'inscrit dans cette démarche

#### Contact presse

Tél : 01 81 69 01 52 / [presse@francecompetences.fr](mailto:presse@francecompetences.fr)

6, rue du Général Audran - 92400 Courbevoie

[www.francecompetences.fr](http://www.francecompetences.fr)

Autorité nationale de financement et de régulation de la formation professionnelle et de l'apprentissage